

Titre professionnel OUVRIER DU PAYSAGE

Niveau III (ancien niveau V validé par le ministère du travail) Rome A1203 – RNCP399
En formation professionnelle ou en alternance-TP 004636 -26/09/2018

PROGRAMME DE FORMATION

Lieu et contact

161 Rue François Mauriac
13010 Marseille
françoise.michel@jbfouque.org
04 91 77 95 56

Taux de réussite

1^{ère} session 2022

Durée

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes 1085 heures dont 280 en entreprise
35 heures/semaine-
Pour les apprentis sur 18 mois —
une semaine de formation/mois

Horaires

9h 16h du lundi au vendredi

Modalités d'accès

Recrutement toute l'année.
Admission après entretien et test de positionnement.
Délai d'accès à la formation sur demande : envoyer mail.
Nous vous contacterons sous 8 jours.
Pour les apprentis : A l'issue du recrutement des ateliers de prospection de contrats en alternance auprès d'entreprise seront organisés.

Accès transports en commun

Arrêt St Tronc 16 16S à partir du Metro Ste Marguerite Dromel

Restauration

Les stagiaires et les apprentis prennent un repas sur place à midi

Développement durable

Intégrer la démarche environnementale dans le quotidien des stagiaires et apprentis (tri sélectif, produits de nettoyage bio, ...)

Formation entièrement en présentiel

L'ouvrier paysagiste est un spécialiste de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts. Il prépare les sols, retourne la terre, apporte des engrais, réalise des semis, installe les pelouses, plantes, arbres et arbustes.

Il travaille seul ou en équipe, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers. Il travaille en plein air. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques.

Secteurs d'activité : Entreprises du paysage - Parcs et jardins - Sols sportifs - Services techniques des collectivités - Services techniques des complexes touristiques

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Les titulaires du titre pourront intégrer le monde professionnel dès leur sortie de formation, se spécialiser en élagage ou dans la création et l'installation d'arrosage intégré. Pour s'installer à leur compte, les titulaires du TP suivront une formation de Créateur d'entreprise.

OBJECTIFS

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier
Obtenir un Titre Professionnel (niveau 3) délivré par le Ministère de l'emploi et de la cohésion sociale sous le Référentiel du Titre Professionnel de Ouvrier(e) du Paysage

PUBLIC

Jeunes 16-29 ans, pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, sans qualification ayant validé un projet professionnel dans les métiers du paysage

Apprentis 16-29 ans sauf : les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Dans ce cas il n'y a pas de limite d'âge pour une formation en apprentissage- Les jeunes âgés d'au moins 15 ans s'ils ont accompli la scolarité du collège, de la 6e jusqu'en fin de 3^{ème}.

PRE-REQUIS

Le candidat doit maîtriser des savoirs de base en lecture, écriture et calculs et ne pas avoir de contre-indications médicales (exemples : station debout pénibles, allergies ...)

Service	Auteur	Nom du fichier	Date MAJ	Page
UFQ	F. Michel	1.1-1 Programme de formation TP OUVRIER DU PAYSAGE	07/10/2021	[1]

CONTENU

Période d'accueil (35 h)

Phase 1. (280 h) Entretenir un espace paysager :

- Identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire
- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse- taille des arbres et des arbustes
- Abattage et débit d'un arbre de petites dimensions
- Travail du sol et apports nécessaires au développement des végétaux
- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices

Phase 2. (210 h) Végétaliser un espace paysager

- Identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire
- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices –
- Réalisation d'un gazon ou d'une couverture végétale
- Plantation des arbres et des arbustes - réalisation d'un massif ornemental

Phase 3. (245 h). Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

- Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices
- Pose et entretien des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
Réalisation et entretien des dallages, des pavages et des surfaces minérales dans le cadre d'un chantier d'espaces verts
- Réalisation et entretien des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- Pose et entretien d'un réseau d'arrosage

Session d'examen (35h)

Période en entreprise (280 h)

Tout au long de la formation

Mathématiques appliquées

Principes d'une démarche éco citoyenne.

Sensibilisation aux principes de développement durable dans le secteur professionnel visé

Accompagnement et préparation à la certification

Module de Techniques de Recherche d'Emploi

Une période de mobilité à l'étranger peut être mise en œuvre pour découvrir une autre culture, d'autres façons de travailler, pour améliorer ses compétences linguistiques. Le référent mobilité vous accompagne : Stephan.signorelli@jbfouque.org

Pour les formations en apprentissage

Accompagnement socio professionnel, éducatif et relatif à la citoyenneté

- Atelier citoyenneté, santé et art plastique
- Projets spécifiques : sport, théâtre
- Savoirs de base (français, mathématique, informatique)
- Français langue seconde

Service	Auteur	Nom du fichier	Date MAJ	Page
UFQ	F. Michel	1.1-1 Programme de formation TP OUVRIER DU PAYSAGE	07/10/2021	[2]

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques

Mises en situation réelle de travail sur des chantiers école
Centre de ressources, ordinateurs, vidéo projecteurs
Atelier savoirs de base, technologie, informatique en petit groupe (5/6)
Suivi personnalisé de l'exécution du programme et appréciation des résultats (synthèse, évaluation en cours de formation)
Accompagnement personnalisé et suivi en entreprise par le formateur technique identifié.

Moyens techniques

Atelier pour entretien des outils et serre pour plantation
Outillage dédié aux travaux de jardinage, de plantation, outillage électrique,
Des EPI pour protéger son corps face au risque de coupure (gants, veste, pantalon), de chute d'objet (casque, chaussures) ou de projection (lunettes) ;

ENCADREMENT

Directeur : Vincent Gomez Bonnet
Responsable de formation : Françoise Michel
Référénts handicaps : Jean Christophe Tamayo - Georges Scheit
Formateur espaces verts : Thierry Gaubert
Formatrice FLE - Christine Mille
Formatrice français – mathématiques – anglais : Dominique Rispoli
Educateur technique, référent mobilité : Stephan Signorelli
Atelier informatique : Laurent Loury
Intervenante culture art plastique : Sylvie Fremiot

SUM ET EVALUATION

Feuille d'émargement signée par demi-journée de formation, à la fois par les stagiaires et par le ou les formateurs présents. Elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences.
Evaluation en cours de formation permet au stagiaire et au formateur d'avoir tout au long du parcours, un positionnement précis sur les acquis en formation.

Rédaction du dossier professionnel

En fin de formation, le stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction

Validation Titre professionnel du ministère du travail

Le titre professionnel est accessible suite à un parcours de formation et à l'issue d'une session d'examen dénommée "session titre" visant l'obtention du titre complet composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP).

CCP - Entretenir un espace paysager (phase 1)

CCP - Végétaliser un espace paysager (phase 2)

CCP - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager (phase 3)

Service	Auteur	Nom du fichier	Date MAJ	Page
UFQ	F. Michel	1.1-1 Programme de formation TP OUVRIER DU PAYSAGE	07/10/2021	[3]

Les compétences des candidats sont évaluées au vu d'une mise en situation professionnelle, du dossier de synthèse de pratique professionnelle, des résultats des évaluations passées en cours de formation et d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Le jury du titre, composé de professionnels du secteur d'activité, est désigné par l'Unité territoriale de la DREETS (.Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Une attestation de fin de formation est délivrée

COÛT DE LA FORMATION ET REMUNERATION

Formation professionnelle : La formation est financée par le CD13 pour les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Apprentissage : la formation est prise en charge par l'OPCO de l'employeur. La rémunération versée par l'entreprise varie entre 27 % et 100 % du Smic.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Selon demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins particuliers sous réserve de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 Février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement.

Nous accompagnons les stagiaires et les apprentis pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les Référents handicap de l'association Fouque, jean.christophe.tamayo@jbfouque.org, et georges.scheit@jbfouque.org participent au « Réseau des Référents Handicap – Organismes de formation » qui professionnalise et outille pour accompagner les apprenants en situation de handicap tout au long du parcours.

Service	Auteur	Nom du fichier	Date MAJ	Page
UFQ	F. Michel	1.1-1 Programme de formation TP OUVRIER DU PAYSAGE	07/10/2021	[4]